Équipements

1. La Poste
2. Gymnase Jean-Baptiste Aubry
3. Stade Maurice Hubert
4. Théâtre de Suresnes Jean Vilar
5. Centre de logement des jeunes travailleurs (CLJT) Emilienne Moreau
6. Maison de la petite enfance : crèche Roi grenouille, jardin d'enfants Tom Pouce, RAMAP, Pomme d'Api, Espace La Clé d'or, établissement pour enfants autistes
7. Collège Henri Sellier
8. Cyberespace Suresnes animation
9. École maternelle Wilson
10. SEGPA
11. Ecole maternelle et élémentaire Vaillant Jaurès
12. Centre d'animation des Sorbiers, bibliothèque de quartier, Kfé média, mairie annexe (permanence état civil)
13. PMI Netter
14. Foyer Albert Caron, Coordination gérontologique
15. Foyer Locarno
16. Point information jeunesse, Femmes Relais, Club Gavroche
17. Marché Caron-Jaurès
18. Jardins familiaux «les longs réages»
19. Eglise Notre-Dame de la Paix
20. Délégation de l'office public départemental HLM
21. Maison des anciens combattants
22. Terrain d'activités Léon Bourgeois (hand, basket), boulodrome
23. Dispositif Réussite Educative
24. Eglise de la Réconciliation
25. Boulodrome
26. Centre d'aide par le travail
27. Station Autolib'

Direction de la communication / Novembre 2012 • Photos : C. Martin, M.Volpi, Fotolia • Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales.

suresnes • fr

Les infos de votre quartier n°4

Cité-jardins

Novembre 2012

■ Urbanisme

La ville de demain

La place Stalingrad

Réunion de quartier sur le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Dans la continuité de la réunion publique du 16 octobre dernier à la salle des fêtes, lors de laquelle le maire Christian Dupuy a présenté le diagnostic territorial, la Ville convie les Suresnois à des réunions de quartier.

Elles se dérouleront en présence de M. le Maire, du service Urbanisme et des bureaux d'étude. Elles auront pour **objet la présentation du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), ainsi que ses déclinaisons à l'échelle de votre quartier au travers des premières orientations réglementaires et des esquisses du zonage.** En octobre dernier, vous avez pu découvrir le diagnostic territorial de la ville, lors de la réunion publique et de l'exposition qui lui ont été consacrées. **À la fois analyse géographique, urbaine, environnementale, démographique et économique, le diagnostic territorial est un portrait exhaustif de Suresnes.** À partir du diagnostic territorial, la ville établit une liste des besoins de la commune pour l'avenir. La connaissance de ces besoins permet de définir une stratégie de développement à long terme des priorités, en termes de projets urbains et d'actions publiques, dans un document appelé Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Dans **le PADD,** de grandes orientations ont été définies pour le développement de Suresnes dans les 10 à 15 prochaines années.

Quatre axes émergent pour un projet de ville équilibrée et durable :

- **préserver** l'identité suresnoise,
- ancrer la ville de Suresnes dans les **nouvelles dynamiques territoriales,**
- la conforter dans ses fonctions : **habiter, vivre et travailler,**
- faire de Suresnes **une ville éco-exemplaire.**

Le PADD a fait l'objet d'un débat en Conseil municipal mercredi 24 octobre 2012.

Réunion publique dans votre quartier

Lundi 3 décembre à 19h30

au restaurant de l'école Edouard Vaillant.

Retrouvez la présentation du diagnostic territorial sur suresnes.fr et dans **Suresnes magazine n°235.**

« + équitable »

■ Commerce

Un vrai cœur de quartier

Niché au sein de la Cité-jardins, entre la place Jean Jaurès et la rue Caron, le marché couvert Caron-Jaurès, est un véritable marché à l'ancienne.

Lorsque l'on pénètre dans la halle via le parvis à découvert, le visiteur est saisi par l'immensité du lieu. Ses 2800 m² de superficie offrent un spectacle tout en couleurs : d'un côté, potimarrons, raisins et produits de saison reposent sur les étals, tandis que de l'autre, on découpe les filets de sole, on tranche le lard. On retrouve les senteurs et les sons propres à l'ambiance des marchés.

Un lieu de rencontre

Véritable cœur du quartier, le marché est un lieu de rencontre : anciens, parents avec des poussettes, jeunes couples ou simples promeneurs, le public est nombreux et divers, à l'image du quartier. On échange les dernières nouvelles autour d'un café (deux estaminets sont à votre disposition), ou on discute le long des rayons en attendant sa commande : le marché est une vraie place de village !

Corne d'abondance

Le marché a deux atouts : l'accueil chaleureux de ses commerçants et la qualité des produits.

En déambulant, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin : fromagers, primeurs, bouchers, charcutiers, poissonniers.

De l'entrée au dessert, produits traditionnels du terroir français ou exotiques, vous trouverez le nécessaire pour concocter un dîner plus que parfait !

Un étal de légumes

Mais il y a aussi des épiciers proposant condiments et autres plantes aromatiques. Et si vous êtes invités à un dîner, pensez aux fleuristes !

Caron-Jaurès est un marché complet avec différents types de produits. Notamment, pour la maison : tapis, matériel de bricolage, tissus... Pour la famille, on trouve de tout, des jouets pour les enfants mais aussi des vêtements ou des chaussures.

Le marché Caron-Jaurès offre un large panel de commerçants et un choix de qualité. Il accueille le public les jeudis et dimanches matin de 8h à 13h.

■ Environnement

Opération réduction des déchets

Du 16 au 24 novembre prochains, dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets, la Communauté d'agglomération du Mont-Valérien organise une grande action de sensibilisation. À Suresnes, le rendez vous aura lieu les 16 et 17 novembre dans la Cité-jardins.

La quantité de déchets a doublé en 40 ans. Partant de ce triste constat, il faut agir afin de limiter notre consommation de ressources naturelles. Des solutions alternatives existent pour y arriver.

Réemployer le déchet. Il suffit de récupérer ou de réparer un produit ou une matière pour l'utiliser autrement (réparation d'appareils électroménagers, retouches de vêtements, etc.).
Il est aussi possible de **réutiliser un matériau** pour un usage différent de son premier emploi (vieux tissus pour réaliser une couverture patchwork, par exemple).

Enfin, il est aussi possible de **recycler**. Cette solution permet de transformer le déchet en de nouveaux produits. C'est notamment le cas des bouteilles en plastique recyclées par l'industrie textile pour la fabrication de tissus d'ameublements, de pulls, etc.

Nos gestes quotidiens peuvent être à leur tour de véritables actions de prévention telles que le compostage domestique, l'évitement du gaspillage alimentaire, la limitation des impressions bureautiques etc.

Réduire ses déchets a un impact réel et bénéfique sur l'environnement. Tout le monde peut contribuer à cette réduction : pouvoirs publics, industriels, commerçants, particuliers, en gardant à l'esprit que **le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas.**

Programme

Les 16 et 17 novembre de 10h à 17h

avenue Stresemann, de nombreuses activités seront organisées :

- **collecte des équipements** électriques et électroniques,
- **collecte des déchets d'activités de soins particuliers et de déchets toxiques** avec l'ECOBUS,
- **ateliers « initiation récup'art »,**
- **exposition des centres de loisirs,**
- **spectacle « au grand bazar »** au collège Henri Sellier à 15h (entrée libre).

Plus de détails, d'informations et de conseils sur :
suresnes.fr et agglo-montvalérien.fr

Questions à Louis-Michel Bonne

Conseiller municipal
délégué aux relations publiques, à la vie associative et locale,
à l'événementiel, au tourisme et au quartier Cité-jardins
Sur rendez-vous : 01 41 18 19 67

Peut-on faire un point sur les travaux dans le quartier ?

Dans le secteur Caron-Jaurès, la première tranche concernant les logements privés avenue Edouard Vaillant et la reconstruction de 28 logements sociaux a débuté. C'est la première séquence d'une longue période de déconstruction / reconstruction et d'une nouvelle perspective « visuelle » sur le marché Caron.

Concernant la place de la Paix, la procédure administrative a été lancée et les travaux devraient débuter avant la fin de l'année 2013 : 200 places de parking seront aménagées, dont 100 réservées aux locataires de l'OPDH 92.

En surface, l'objectif est de créer un espace paysager dont la perspective sera élargie jusqu'au parvis de l'église Notre-Dame-de-la-Paix. Le projet sera présenté aux habitants et aux commerçants ainsi qu'au Conseil consultatif de quartier (CCQ). J'ai conscience des désagréments que peuvent poser ces aménagements, mais les habitants découvriront à la fin des travaux, un quartier encore plus agréable.

Quelles sont les caractéristiques de la vie dans le quartier ?

Au quotidien, nous assurons aux habitants un cadre de vie harmonieux : notre quartier recèle de nombreux atouts.

Par exemple, les jardins familiaux qui apportent des potagers au cœur du quartier.

La vie associative est, à mes yeux, un élément essentiel de la Cité-jardins : la qualité du tissu associatif est garante du lien social.

À ce propos, l'association Parélie a réalisé avec des jeunes du quartier, au cours des vacances de la Toussaint, des travaux d'embellissement du mobilier des jardins familiaux : il a été passé à l'huile de lin pour le protéger avant l'arrivée de l'hiver.

De plus, **la Cité-jardins est bien dotée en infrastructures :** un réseau de bus très développé et des équipements publics de qualité, notamment pour le sport, avec le stade Maurice Hubert, sans oublier la maison des Sorbiers et ses multiples animations. Notre quartier dispose également d'une large offre d'établissements scolaires.

La culture n'est pas en reste : la saison théâtrale a commencé au Théâtre de Suresnes Jean Vilar avec une programmation de qualité.

Enfin, **la Cité-jardins est une vraie zone commerçante.** Elle est le quartier le mieux doté en commerces de bouche (cf. article sur le marché Caron-Jaurès).

Même si parfois nous rencontrons des problèmes comme partout, **notre quartier, riche de sa diversité et de ses 8500 habitants, est agréable à vivre grâce, comme je le disais précédemment, à ses nombreuses structures associatives, ses équipements municipaux mais surtout grâce à ses habitants.**

Une riche vie commerçante dans le quartier

■ Démarches, mode d'emploi

Facilitez vos démarches administratives grâce à suresnes.fr
Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et de leur éviter des attentes trop longues, la prise de rendez-vous auprès du service État-civil est désormais obligatoire pour effectuer les démarches suivantes : passeport, carte d'identité, mais aussi attestation d'accueil et dossier de mariage.
Comment prendre rendez-vous ?
• Par téléphone au 01 41 18 37 86 ou au 01 41 18 16 17
• Via le site internet de la ville **suresnes.fr**
Connectez-vous sur suresnes.fr rubrique outils / démarches en ligne.

Pour obtenir un rendez-vous, remplissez le formulaire, choisissez la date et les horaires. Précisez le nombre de dossiers à déposer : un dossier par prestation.
Après avoir inscrit vos coordonnées, le site vous envoie un SMS et un courriel de confirmation avec les horaires du rendez-vous.

Ne pas oublier :
• vos photos d'identité et les timbres fiscaux nécessaires,
• venez avec votre enfant si ce dernier est concerné par la démarche,
• avant de prendre rendez-vous pour un dossier de mariage, déplacez-vous au service État-civil pour vérification. Pour se marier à Suresnes, l'un des deux conjoints doit vivre dans la commune.
Service État-civil, 2 rue Carnot
Tél. : 01 41 18 37 86 / 01 41 18 16 17

■ La ville de Suresnes est sur facebook

Pour y trouver encore plus d'infos, abonnez-vous en cliquant sur "J'aime" .
facebook.com/villedesuresnes

■ La ville s'applique

Face à l'utilisation croissante du téléphone mobile pour surfer sur internet, Suresnes lance son application officielle pour les smartphones*. Téléchargeable gratuitement, elle est disponible sur l'Apple store et Google play (ex Androïd market). En plus des infos pratiques de la mairie et de l'actualité culturelle et locale, retrouvez sur l'appli ** de nombreuses autres actualités, mises à jour en temps réel et géolocalisées, avec la possibilité de calculer des itinéraires, ainsi que des modules interactifs pour rester en contact avec la Ville.

L'installation de l'application nécessite la version minimale 4.3 d'iOs et 2.3.3 d'Androïd.
*téléphones intelligents / **appli = application